

# PROJET DU GOUVERNEMENT DU SENEGAL

## PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)

### Addendum au Programme d'Appui au DSRP II (PRP)

#### UNDAF :

**Axe Stratégique de coopération:** Gouvernance et promotion du partenariat pour le développement.

**Effet UNDAF N°1:** La participation effective de tous les acteurs concernés, l'efficacité, la transparence, l'équité de genre, la promotion des droits humains et du développement durable sont renforcées dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et programmes de développement.

**Effets du Programme de Pays /Indicateurs :** Les capacités de pilotage et de suivi à l'échelle nationale des engagements dans la mise en œuvre des cadres stratégiques de référence (DSRP, OMD, NEPAD) sont renforcées (Effet programme 3.1).

**Produits recherchés dans le Programme de Pays/Indicateurs :** Une stratégie nationale d'évaluation des politiques et programmes de développement ainsi que de partage des meilleures pratiques et connaissances, est définie et mise en œuvre (Produit 3.1.4) / Le dispositif de suivi des engagements et des avancées en direction des OMD et du DSRP est harmonisé et renforcé (Produit 3.1.5).

**Agence de coordination gouvernementale :** Ministère de l'Economie et des Finances.

**Agence de coopération gouvernementale :** Ministère chargé du développement social.

**Partenaire de Mise en Œuvre :** Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD).

**Durée du Programme:** 2009 – 2011

**Composantes du Programme de Pays:** Réduction de la pauvreté humaine et développement durable.

**Titre du programme d'appui:** Programme d'Appui à la Mise en oeuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (PAM/SRP).

**Code Atlas :**

**Durée du projet:** 30 Mois

**Modalité de gestion:** NEX

**PNUD (Trac 1,2) : 4,000,000 \$ EU**

**Partage des Coûts (Grand Duché de Luxembourg :**  
**Fond Fiduciaire ACDI : 4,875,000 \$ EU**  
**A rechercher : 749,325 \$ EU**  
**Budget total : 520,675 \$ EU**  
**: 10,145,000 \$ EU**

**Gouvernement**  
**(Cash) : 969,380\$ EU**  
**(Nature) : 610.000\$ EU**

Approuvé

Au Nom :

du Gouvernement : Titre : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

du PNUD : Titre : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## Description Sommaire :

### Objectifs du Projet :

L'Agence Canadienne pour le développement international (ACDI) souhaiterait appuyer la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Statistique au Sénégal et ce, dans le cadre du Programme d'appui à la mise en œuvre de la stratégie de Réduction de la Pauvreté (PRP).

Il est important de rappeler que l'objectif principal du PRP est de renforcer la collaboration entre le PNUD et le gouvernement sénégalais sur deux axes prioritaires de coopération que sont : 1) l'appui à la formulation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du DSRP et des OMDs et 2) la promotion de dynamiques locales de développement économique et social.

Ainsi, ce projet d'appui à la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Statistique est arrimé sur l'axe 1 du PRP et a pour objectif d'améliorer la qualité du système d'information national et de contribuer ainsi à renforcer les capacités nationales en matière de suivi-évaluation des OMD, mais également des politiques et programmes de développement, renforçant par là même la qualité de la gouvernance.

# Programme d'Appui à la Mise en oeuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (PAM/SRP)

## Addendum au Programme d'Appui au DSRP II (PRP)

### Analyse de la Situation :

Il est de notoriété qu'un système d'information de qualité, conforme aux standards internationaux (aux niveaux régional et mondial), constitue un élément déterminant aussi bien dans la conception, l'exécution et l'évaluation des politiques publiques que dans la promotion d'un développement décentralisé et participatif.

Ce constat est à la base de l'initiative du gouvernement sénégalais de concevoir un Schéma Directeur de la Statistique, pour pallier aux insuffisances institutionnelles, organisationnelles, et qualitatives (qualité et performance de l'information statistique) du Système Statistique National (SSN).

Au Sénégal, les textes réglementaires et législatifs qui étaient auparavant en vigueur se limitaient uniquement à fixer les contours du développement de la statistique officielle et ne donnaient de directives, ni sur les modalités de la production statistique, ni sur la coordination de cette production.

A travers la mise en place du Schéma Directeur, le gouvernement sénégalais a décidé de s'attaquer à ces insuffisances du SSN, principalement en introduisant des réformes institutionnelles destinées à traiter de questions majeures relatives à la composition, l'organisation et le fonctionnement du SSN.

Néanmoins, la problématique de la qualité de l'information statistique demeure entière, du fait des multiples écueils qui entravent la performance du système d'information.

Ainsi, l'inadéquation entre l'offre et la demande de statistiques est aujourd'hui un souci majeur, la demande étant actuellement en pleine mutation et de plus en plus exigeante (en raison, entre autres, de l'apparition de nouveaux thèmes et champs à couvrir ou du besoin croissant en indicateurs désagrégés).

Toujours du point de vue de la qualité de l'information, le système statistique national sénégalais est confronté à plusieurs autres défis dont les principaux ont été énumérés dans le Schéma Directeur de la Statistique. Les difficultés sont plus particulièrement rencontrées dans le financement, les ressources humaines qualifiées, les ressources matérielles et logistiques, le traitement des données, l'archivage, la diffusion, et enfin, la prise en compte des dimensions genre et régionalisation dans les statistiques.

Le Sénégal ne dispose pas encore d'un système d'information fiable permettant l'analyse et le suivi des données sur la pauvreté et le développement humain. Cependant, de nombreuses informations isolées existent sur les conditions de vie ; elles ne peuvent être exploitées que de manière sectorielle car elles sont stockées dans des formats disparates et souvent incompatibles. Ainsi, ces informations n'ont jamais pu être consolidées pour constituer un système d'information cohérent et pertinent permettant une compréhension profonde et un suivi efficace des différents aspects de la pauvreté. Ces informations hétérogènes ne permettent pas de fournir aux différentes administrations publiques (ministères techniques aux échelons central et exécutif), aux Collectivités locales (niveau décentralisé et exécutif déconcentré), aux acteurs de la société civile (ONGs, associations, syndicats employés et employeurs) ainsi qu'aux partenaires au développement, des indicateurs fiables leur permettant d'évaluer l'impact réel des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté inspirées du DSRP et des OMD.

Partant de ce constat, l'Agence Nationale de la Statistique, dans le cadre de la mise en œuvre du schéma directeur informatique (SDI) qui est un sous volet du schéma directeur statistique (SDS), envisage de mettre sur pied un système d'informations cohérent et fonctionnel sur la pauvreté. Ce système permettra de régler les difficultés rencontrées actuellement dans le renseignement des indicateurs du DSRP.

### Appui du PNUD :

Le PNUD, dans sa mission d'appui au développement des capacités, s'est engagé à appuyer les efforts du gouvernement sénégalais visant à améliorer les performances du système d'information national. A cet effet, le PNUD a notamment eu à contribuer à la mise en place de l'Observatoire de la Pauvreté et des Conditions de

Vie des ménages (qui fait partie des dispositifs installés par le Schéma Directeur) en soutenant la formation de cadres en traitement et analyse de données (il s'agit ici des données issues des enquêtes ménages et entreprises).

De ce fait, le soutien à la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Statistique devient un des axes fondamentaux du Programme d'appui à la mise en œuvre de la stratégie de Réduction de la Pauvreté (PRP).

Conformément aux objectifs de l'UNDAF, le PRP a pour objectif d'accroître la collaboration entre le PNUD et le gouvernement du Sénégal sur deux axes prioritaires de coopération que sont l'appui au pilotage stratégique (formulation, mise en œuvre et suivi-évaluation du DSRP et des OMDs) et la promotion de dynamiques locales de développement économique et social.

En réalité, l'UNDAF constitue le cadre stratégique des activités opérationnelles du système des Nations-Unies au Sénégal et il a été élaboré en réponse aux priorités nationales, telles qu'elles ont été définies dans le DSRP II (fondé sur les OMDs) et le Common Country Assessment (CCA).

Plus spécifiquement, l'UNDAF a défini trois champs de coopération pour le système des Nations-Unies, afin que ce dernier puisse contribuer de manière coordonnée et efficace à la réalisation des objectifs de développement du Sénégal.

Ces trois domaines de coopération sont:

- 1) la création de richesse et la lutte contre la faim pour un développement durable ;
- 2) la promotion des services sociaux de base ;
- 3) la gouvernance et la promotion du partenariat pour le développement.

A ces trois domaines de coopération correspondent trois effets UNDAF indiquant les résultats attendus de la mise en œuvre (en partenariat avec le gouvernement et les PTFs) des différents programmes des agences des Nations-Unies.

L'exécution de l'axe 1 du PRP (Renforcement des Capacités Nationales et Locales pour la Mise en Œuvre et le Suivi-Evaluation de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté et des OMDs) contribue à la réalisation de l'effet UNDAF 3 qui veut que « la participation effective de tous les acteurs concernés, l'efficacité, la transparence, l'équité de genre, la promotion des droits humains et du développement durable soient renforcées dans la définition, la mise en œuvre et *l'évaluation des politiques et programmes de développement* ».

Par conséquent, c'est à ce niveau précis que le projet de financement du Schéma Directeur de la statistique s'inscrit puisque il vient **renforcer les capacités nationales en matière de suivi-évaluation des politiques pro-OMDs** (mises en œuvre dans le cadre du DSRP) et par de là même, il concourt à renforcer la qualité de la gouvernance.

### Apports des autres partenaires

L'appui des partenaires techniques et financiers est manifeste à la lumière des financements qu'ils ont apportés pour l'exécution de certaines opérations statistiques depuis l'avènement du Schéma directeur. En effet, avec entre autres l'appui de la BAD, du PAFIES, de l'UE, du PAPNBG, du PNUD via l'Observatoire, de la Banque Mondiale, de la GTZ et du TRUSFUND, l'ANSD va disposer :

- d'un réseau moderne, fonctionnel et disponible avec une gestion accrue de la sécurité et une interconnexion au niveau régional ;
- d'un atlas de pauvreté ;
- d'un réseau informatique unique, au niveau du siège de l'ANSD, est accessible aux Services régionaux de la statistique et de la démographie ;
- d'un entrepôt de données national sur la pauvreté devant faciliter le suivi des indicateurs de la revue annuelle du DSRP ;
- de données actualisées sur les indicateurs d'accès aux services sociaux de base en milieu rural à partir de l'enquête village de 2009 ;

- des données socioéconomiques actualisées, en particulier, sur le profil de la pauvreté et les inégalités à partir de deux enquêtes phares à savoir : l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (version 2) et l'EDS\_V MICS 2010.

Outre ces efforts, l'ANSD bénéficie de la part des partenaires, en l'occurrence la BAD, le PAFIES, l'UE-PAPNBG et le PNUD, d'importants appuis dans le cadre du renforcement des capacités du Système Statistique National à travers l'École Nationale de la Statistique et de l'Analyse Economique (ENSAE-Dakar). La tenue prochaine de la table ronde des bailleurs sur le Schéma Directeur est une occasion de mobiliser davantage de ressources pour la réalisation entière des objectifs de développement du Système Statistique National (SSN) dans sa globalité.

### Arrangements de Gestion :

La gestion des fonds mis à disposition par l'ACDI sera régie par les arrangements de gestion du PRP. Cependant, un compte bancaire séparé sera ouvert au titre des fonds ACDI.

### Suivi et Evaluation :

Le dispositif de suivi évaluation du PRP régira ce projet.

### Gestion des Risques et Durabilité des Résultats:

Journal des Risques

<i>NO</i>	<i>Description du Risque</i>	<i>Impact</i>	<i>Probabilité (Faible (F), Moyenne (M), Elevé (E))</i>	<i>Degré d'Impact (Faible (F), Moyen (M), Elevé (E))</i>	<i>Mitigation</i>
1	Mauvaise organisation du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2010, dont les données doivent alimenter le système d'information	Système d'information incomplet	E	E	Conduite d'enquêtes de suivi de la pauvreté à intervalles réguliers
2	Données sectorielles fiables non disponibles	Définition de politiques erronées	E	E	Ciblage de l'appui à 2 secteurs stratégiques pour limiter les risques
3	Mauvaise coordination du recueil des données au niveau global	Utilisation non efficiente des ressources	M	M	Appuyer le Comité Technique des Programmes Statistiques (CTPS) pour rendre la coordination effective
4	Instabilité de la tutelle administrative dont dépendent les producteurs de données statistiques	Irrégularité de la production et de la fourniture des données	E	E	Formation et recyclage d'un maximum de ressources humaines par secteur ciblé



# Cadre stratégique du budget soumis au PNUD (Fonds ACDI) (1\$=452 FCFA)

Code et Titre du Programme : Programme d'appui à la Mise en oeuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté  
 OMD : Gouvernance et promotion du partenariat pour le développement

Eléments de référence du DSRP II	<u>Axe</u> : Bonne Gouvernance et Développement Décentralisé et Participatif
Eléments de référence UNDAF	<u>Secteur</u> : Mise en oeuvre de la SRP <u>Axe Stratégique de coopération de l'UNDAF</u> : Gouvernance et promotion du partenariat pour le
Eléments de référence du CPD	<u>Effet programme 3.1</u> Les capacités de pilotage et de suivi à l'échelle nationale des engagements dans la mise en oeuvre des cadres stratégiques de référence (DSRP, OMD, NEPAD) sont renforcés <u>Effet recherché n°1</u> : Renforcement des capacités de pilotage et de suivi des cadres stratégiques de référence (DSRP, OMD, NEPAD). Indicateurs : Degré d'harmonisation des cadres de référence en tenant compte des dimensions genre, droits humains et développement durable/Degré d'harmonisation et de fonctionnalité des mécanismes de S&E.
Axes /Volets du Programme:	<u>AXE n°1</u> « Appui au Pilotage Stratégique »/Volet 1: Appui à la formulation des politiques et stratégies et au processus national de plaidoyer pour l'atteinte des OMD.

Référentiel: Cadre Stratégique de PNUD/PRP		Référentiel: Schéma Directeur de la Statistique		Activités prévues dans le budget alloué par l'ACDI		Eléments de coûts								
Produits attendus	Cible des produits	Activités prévues	Axes du Schéma Directeur de la Statistique	Objectif du Schéma Directeur de la Statistique	Rubriques	Nombre	Durée	coût unitaire	Montant en FCFA	Montant en \$				
Le développement humain est au cœur du dialogue entre acteurs	2009 :2010 Cible n°3 le mécanisme de dialogue participatif entre les différents acteurs est établi et alimenté par les informations diffusées par l'Observatoire (l'OPCV)	Actions de plaidoyer en fournissant (i) des informations de base sur la situation des conditions de vie et de la pauvreté (ii) des résultats de prévision et de simulation.	Amélioration de la qualité des produits statistiques	Disposer de statistiques les plus désagrégées possibles notamment du genre et de la décentralisation	REALISATION D'ETUDES STRATEGIQUES SUR LES THEMATIQUES MAJEURES LIEES A LA PAUVRETE, L'ENVIRONNEMENT, LA VULNERABILITE DES FEMMES, ENFANTS ET DES JEUNES									
					I,	Etudes approfondies "pauvreté et vulnérabilité des femmes, des jeunes et des enfants"	1		30 000 000	69 512 500	153 789			
					1,1	Etudes approfondies "pauvreté et changements climatiques"	1		14 000 000	14 000 000	30 973			
					1,2	Etudes approfondies "pauvreté et décentralisation"	1		5 512 500	5 512 500	44 248			
					1,2	Etudes approfondies "pauvreté et protection sociale"	1		20 000 000	20 000 000	44 248			
					II,									
					2,1	Achat d'équipement et de matériel de collecte	2		60 000 000	120 000 000	265 487			
					2,2	Scanner pour saisie optique des questionnaires	1		23 000 000	23 000 000	50 885			
					2,2	Logiciels & software (pour scanners)								
					2,2	Assistance technique								
2,21	Formation sur utilisation des scanners													
		Consultant-formateur en 15j X 300 euro				1	20	199 500	3 990 000	8 827				
		Agents de traitement				18	20	5 000	1 800 000	3 982				
2,22	Formation sur entretien/maintenance													
		consultant-formateur en 7j				1	10	199 500	1 995 000	4 414				
		Agents scanners				2	3	300 000	1 800 000	3 982				
2,3	Aménagement et équipement								8 000 000	17 699				

